



COMITE DES SAGES

REUNION DU 7 SEPTEMBRE 2022

Présent/e/s : ANGE Jean-Bernard, AUJOLS Yvette, ESTREGUIL Jean-Pierre, FERNANDEZ Yves, FUMEL Daniel, GUENOT Christian, GUILLEBASTRE André, LANTUECH Marie-Claude, LOUBIERE Josiane, STENGELE André.

*Absents : CABANTOUS Solange, CHAMBON Régine, DELAGNES Hughette.
Représentant de la Mairie : LANTUEJOUL Olivier.*

1. INFORMATIONS COMMUNALES :

- 1.1. Le Maire Pierre TIEULIE a démissionné récemment et le Conseil Communal va incessamment élire un nouveau Maire qui achèvera le mandat en cours. Olivier Lantuejoul nous informe qu'il se portera candidat.

Le Comité des Sages demande si ce changement de situation va modifier ou non le fonctionnement du Comité et la relation entre ce dernier et la Mairie. A priori, le seul changement en vue serait la nomination d'un autre élu comme représentant de la Mairie au sein du Comité ; mais il n'y a pas urgence, il faut d'abord nommer des adjoints et voir leurs disponibilités.

L'accent sera mis sur la continuité. Pierre TIEULIE restera conseiller municipal et conseiller communautaire à Decazeville communauté.

- 1.2. Le projet de sécurisation de la RD580 à Agnac fait l'objet d'un appel d'offre pour l'avant projet. Le Comité sera consulté à ce propos.

De même, il sera consulté pour le réaménagement de la place de l'Eglise.

- 1.3. Le dossier « Liaison Anglars-Poste (Nord-Sud » est en cours. La première réunion de chantier est prévue pour le 15 septembre.

- 1.4. Le nouvel adressage va faire l'objet de 2 réunions publiques d'information (vendredi 23/09 à Agnac et vendredi 7/10 à Flagnac).

On y projettera des cartes avec explication de la démarche, c'est-à-dire les utilités de ces nouveaux numéros d'habitation et ces

nouveaux noms de certaines rues.

2. DEBATS ET PROJETS DU COMITE

2.1. Projet « Prévention Routière » :

La proposition (voir § 2.1. de la réunion du 22 juin) reste d'actualité mais ne peut être programmée maintenant, faute de bénévoles disponibles. La Mairie a acté de couvrir les frais (250 €) de cette séance.

2.2. Projet « Les gestes qui sauvent » (séance offerte par Groupama) :

Il y a accord pour organiser deux séances. Le matériel nécessaire est prévu ainsi qu'une collation en fin de séance. L'information sera lancée via la presse, panneau-pocket, facebook et le site Internet de la Commune.

2.3. On constate des incivilités notoires à Agnac. Des panneaux disparaissent. Il y a occupation illicite du City-Park, c'est-à-dire d'un bien public : on voit que les enfants ne lâchent pas et on s'interroge sur le laxisme de leurs parents. Au cimetière de Flagnac , il y a eu du vandalisme. Que faire ? A redébattre ultérieurement.

2.4. Le point précédent nous amène à débattre de l'intérêt réel du travail du Comité. A-t-on servi à grand-chose ? Ce Comité est-il vraiment utile ? Ne faudrait-il pas redéfinir ses missions avec le nouveau Maire ?

2.5. Pour Agnac de nouveau, il y a cette impression que rien ne change : pas de panneau d'info pour les pèlerins devant l'école, pas de nouveau fléchage vers les WC, etc.

Olivier nous rappelle que tous ces dossiers sont en cours mais que toutes les démarches administratives y afférentes sont longues, et qu'à cette réalité il faut s'y faire. Pour installer un miroir à l'intersection des 4 routes pour raison de sécurité, il faut interpeller le Département et attendre la réponse. Tous les délais ne sont pas prévisibles.

Enfin, il y a aussi au sein du Comité cette impression de ne pas avoir assez de retour de la part de la Mairie en regard des problèmes mis en évidence par le Comité Mais le temps de dossiers (versus Mairie)

est bien plus long que le temps du comité (versus propositions).

PROCHAINE REUNION LE MERCREDI 23/11 à 20h30

3.1. A l'ordre du jour, il y a d'abord l'évaluation des séances « Les gestes qui sauvent » et « Prévention routière ».

3.2. Plusieurs membres du Comité souhaitent revoir le fonctionnement du Comité ainsi que les attentes de la Mairie à son égard. Dans la perspective de ce débat, il est conseillé d'aller relire le règlement mais aussi d'aller voir sur Internet des informations et des exemples sur le travail d'autres « Comité des Sages ».

3.3. André GUILLEBASTRE souhaite passer la main en tant que coordinateur. Vu l'absence de candidature, ce point est reporté à la prochaine réunion.